



JUST-IP

Séminaire 2018-2019
Perspectives comparatives
sur les droits des peuples autochtones

coordonné par :

Irène Bellier, Directrice de Recherche au CNRS (IIAC-LAIOS)
Emmanuelle Ricaud Oneto, doctorante à l'EHESS (IIAC-LAIOS)

Séance double

**DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES :
VERS UNE EXTENSION DES DROITS HUMAINS AUX NON-HUMAINS ?**

29 novembre
EHESS, 105 bd Raspail 75006 Paris
Salle 13
De 9h à 13h

ET

Projection/débat

**LES FEMMES AUTOCHTONES DANS LA LUTTE
INVISIBILITE ET VIOLENCE - RESISTANCE ET AVANCEES**

30 novembre
EHESS, 105 boulevard Raspail 75006 Paris
Amphithéâtre François Furet
De 17h à 20h

Séance 1

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES : VERS UNE EXTENSION DES DROITS HUMAINS AUX NON-HUMAINS ?



Avec la présence de :

Alexandre Surrallés, Directeur de recherches au CNRS (Laboratoire d'anthropologie sociale)

Nathalie Le Bouler Pavelic, Doctorante UFBA/EHESS (IIAC/LAIOS)

Célia Tupinamba, Représentante Tupinamba (Membre ONU-Femmes, Présidente de l'Associação dos Indios Tupianambá da Serra do Padeiro-AITSP et professeur au Colégio Estadual Indígena Tupianambá de Serra do Padeiro)

Jéssica Tupinamba, Représentante Tupinamba (Colégio Estadual Indígena Tupianambá de Serra do Padeiro-CEITSP)



JUST-IP

Résumés des interventions

ALEXANDRE SURRALLES

Les non-humains et les droits des peuples autochtones : une histoire paradoxale

Si la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2007 établit leur autodétermination comme un droit humain, beaucoup de ces peuples autochtones croient qu'ils partagent leur territoire avec d'autres non-humains. Dans cet exposé, j'explore quelques-unes des conséquences de ce paradoxe. Je montre d'abord comment au XVI^{ème} siècle, il était nécessaire d'inventer un non-humain sans droits afin de permettre un droit qui englobe tous les êtres humains, y compris les peuples indiens. Au XXI^{ème} siècle, c'est le processus inverse, qui consiste à considérer les non-humains comme des personnes, qui s'est révélé nécessaire pour atteindre le même but.

NATHALIE LE BOULER PAVELIC

Tupinamba : des siècles de résistance

Projection d'un extrait du film : *Tupinambá. La Voz de Los Sin Voz*, 2018, 26'

En 2002 le gouvernement brésilien a officiellement reconnu les Tupinambas de Olivença et en 2004, la Fondation Nationale de l'Indien (Funai) a commencé les processus de délimitation de la Terra Indígena (TI) Tupinambá de Olivença qui s'étend sur 47 000 hectares dans l'Etat de Bahia. La même année, ils ont entrepris un processus de récupérations de parcelles de leur territoire envahies par les non autochtones. En 2012, le processus a été transféré au ministère de Justice dont le cabinet s'est prononcé favorablement à l'étude de la Funai. Cependant, aucun ministre n'a signé l'arrêté administratif de la TI. Les Tupinambas vivent une constante criminalisation de la part d'individus et groupes opposés à la démarcation. Malgré cette situation d'insécurité et d'omission/connivence du gouvernement, ils continuent de lutter pour la reconnaissance et l'application de leurs droits.

CÉLIA TUPINAMBA

Le rôle politique des *encantados* dans la lutte pour la démarcation de la Terra Indígena Tupinamba de Olivença – Bahia, Brésil

Les encantados sont des entités de notre cosmovision. Le territoire leur appartient et notre rôle est d'en prendre soin. Dans la lutte pour nos droits, les encantados nous guident en nous délivrant des messages. Ils nous ont autorisé à revendiquer le droit à notre terre ancestrale et à dire qui ils étaient, ce qui nous a permis de commencer à récupérer des parties de notre territoire. On a souffert et on continue d'être la cible d'attaques, de violences et de persécutions de ceux qui s'opposent à la démarcation de notre territoire et le gouvernement, en ne prenant pas ses responsabilités, aggrave le conflit. Dans ce contexte, les encantados nous conduisent dans la lutte pour vivre en harmonie sur terre. Cette communication a pour objectif de mettre en évidence le rôle des encantados dans la lutte pour l'application de nos droits et contribuer aux dialogues sur la reconnaissance de leur rôle politique.

JÉSSICA TUPINAMBA

Marcher sur la terre de Tupinamba : la rencontre du peuple bantou sur la terre des *encantados* (Exposition photo)

Séance 2

Projection/débat



Photo : Nathalie Le Bouler Pavelic

**LES FEMMES AUTOCHTONES DANS LA LUTTE
INVISIBILITE ET VIOLENCE - RESISTANCE ET AVANCEES**



JUST-IP

Avec la présence de :

Irène Bellier, anthropologue, CNRS (IIAC.LAIOS)

L'organisation des femmes autochtones à partir de l'ONU

Célia et Jessica Tupinamba, représentantes de la communauté Serra do Padeiro, *Terra Indígena Tupinambá de Olivença*, Bahia, Brésil :

La lutte des femmes autochtones pour leurs droits et contre la violence de l'Etat brésilien.

Présentation du film

- *Voz das Mulheres Indígenas* de Célia Tupinambá, 2015, 17 mn

Le documentaire partageait des témoignages de femmes autochtones au Brésil (États de Bahia, Pernambouc, Rio Grande do Norte et Alagoas). Il a été réalisé par Célia Tupinambá durant la rencontre organisée, en 2015, par ONU-Femmes sur le thème « Les femmes autochtones et les stratégies de défense de leurs droits ».

Nathalie Le Bouler Pavelic, doctorante UFBA/EHESS (IIAC-LAIOS) :

L'engagement du mouvement autochtone pour l'éducation et la participation des jeunes filles dans le Nordeste brésilien.

Bia Rodvalho, Association Autres Brésils, chargée de cours Université Paris 8 :

Femmes autochtones derrière la caméra : l'exemple de l'institut Catitu

Sophie Gergaud, co-fondatrice de l'association De la Plume à l'Écran, directrice du Festival Ciné Alter'Natif :

Réalisateurs et réalisatrices des premières nations face aux violences faites aux femmes autochtone : l'épidémie de féminicides en Amérique du Nord

Présentation des films

- *Sisters come home*, réalisation collective (Anishnabe), 2014, 5mn

- *The Routes* de James McDougall (Anishnabe), 2014, 4mn

- *A Red Girl's Reasoning* de Elle-Maija Tailfeathers (Blackfoot/Sami), 2012, 11mn

- *Untitled/Anonymes* de Nadia Myre (Anishnabe), 2015, 8mn